



## Comité des Ardennes

**C.R. REUNION COMITE DIRECTEUR du 20/12/2017 à 18 :00**

**Présents** : Vincent BELINGHERI - Jean Michel BRACONNIER - Virginie COLSON - Julien DUPONT - Jordan GUILLAUME - Jacky MORANT - Nicolas PINAS - Mathieu SIMON - Patrick SOILOT - Daniel SPENLE - Michelle STAFFE

**Excusés** : Thierry LECLERC - Alain POIREL - Daniel HUBERT - Frédéric TAMBOURET - Sylvain MOLLE

**Absent** : Arab BESSADI

Le quorum étant atteint, Le Comité Directeur peut délibérer

- **Rapport Commission Sportive**

- **Championnat par équipes**

- Pas de souci particulier sur le lancement de la compétition.
- Pas de retour particulier des clubs non plus à ce propos
- Comme en phase 2 saison précédente, nous avons mis en place des Play off en D4 pour faire jouer plus de rencontres aux joueurs
- Initiative prise de récompenser le vainqueur de cette phase 1 en D4
- Plus grosse difficulté à ce jour concerne la vérification des résultats par Michelle, prévoir un fichier Excel automatisé pour faciliter son travail, nous devons travailler dessus en fin du mois pour voir les besoins (nous solliciterons peut être un pro Excel pour les formules)
- Utilisation de GIRPE désormais supérieure à 90% en moyenne sur la phase
- Questionnaire inscription phase 2 a été lancé et diffusé aux clubs, la diffusion des poules phase 2 sera adressée aux clubs pour le 10 janvier au plus tard (car diffusion des poules régionales début janvier)

- **Championnat jeunes**

- 37 équipes inscrites
- A Nouzonville, mise en route de la compétition assez longue, des participants sont arrivés juste à 14h, les matchs pour les benjamins sont compliqués et assez long en 3 manches gagnantes, la concentration en fin de match est difficile pour nos plus jeunes surtout lorsqu'il vont à la belle, sinon ras.

- **Critérium fédéral**

- Bilan des inscriptions départementales : 93 inscrits dont 51 seniors et 42 jeunes.
- Au niveau des inscriptions, nous n'avons plus aucune gestion des inscriptions, tout est gérée par la Ligue qui nous a envoyé la liste des inscrits départementaux ardennais 15 jours avant le premier tour.
- Niveau logistique pour le 1 er Tour, difficultés pour trouver un lieu pour le déroulement, et décision de scinder la compétition sur deux salles : samedi : Haybes et Montcy, dimanche : Montcy et Nouzonville

- La gestion fut un peu plus dure car les conditions de jeu n'étaient pas optimales surtout à Nouzonville, néanmoins remerciements à ces clubs pour leur contribution.
- Les tours suivants se dérouleront sur une seule salle. Cependant, il serait utile de demander aux juges-arbitres des Ardennes leurs disponibilités car on risque d'avoir besoin d'aide pour les prochains tours. Donc si la Commission d'arbitrage pouvait solliciter les JA pour les prochaines dates ca serait parfait.
- on regrette l'organisation du critérium régional qui ne fait plus descendre de joueurs au niveau départemental, ce qui affaiblit le niveau départemental, surtout au niveau jeunes
- Demande de vote : Dotation de 200 € pour les finales par classement et pour les finales par catégorie, le président indique que le budget prévu est de 180 €, la dotation sera donc de 180 € pour chaque finale (approuvé à l'unanimité)
  - **Compétitions vétéran**
  - 93 inscrits pour cette saison 2017-2018 : baisse sensible des inscriptions (106 la saison 2016-2017), mais la participation reste la même (80 participants la 1ere journée à Tagnon et 75 participants la 2e journée à Charleville.
  - Organisation 1ere journée à Tagnon : malgré les absences de 2 membres de la commission vétéran (Daniel et Jacky) lors de cette journée, la soirée s'est parfaitement déroulée, conduite de main de maître par Alain Poirel.
  - Du point de vue des absences, tout se déroule bien cette saison, les joueurs absents ont prévenu de leur non-participation (uniquement 2 absences non excusées lors de la journée 2)
  - **Coupe des Ardennes**
  - 45 équipes inscrites cette saison (idem la saison 2016-2017) : 24 en coupe « Michel PETIT », 11 en coupe « Jacques SOILOT », 10 en coupe « Marcel BECKER » 2 équipes d'entente de clubs sont inscrites
  - Nouvelle formule cette saison :
    - Poules de 6 ou 5 équipes : 4 poules de 6 en coupe « Michel PETIT », 1 poule de 6 et une poule de 5 en coupe « Jacques SOILOT », 2 poules de 5 en coupe « Marcel BECKER »
    - 5 premières journées : rencontres de poule
    - 6eme journée : 1/2 finales pour les places 1-4, 5-8, 9-12, 13-16, 17-20, 21-24
    - 7ème journée : finales places 1-2, 3-4, 5-6, 7-8, 9-10, 11-12, 13-14, 15-16, 17-18, 19-20,21-22, 23-24
    - Les finales places 1-2 et 3-4 se dérouleront le vendredi 25 mai à Nouzonville
    - Les finales places 5-6, etc... se dérouleront le mardi 22 mai, l'équipe la moins classée recevra.
  - La première journée de poule a eu lieu le 7 novembre : RAS
  - Lors de la deuxième journée du 12 décembre 2017 : 2 rencontres ont été avancées sans l'accord préalable de la commission sportive départementale, un rappel sera fait par mail.
  - La nouvelle formule semble être appréciée.
- **Rapport Commission Jeunes et Technique**
  - **Actions actuelles**
  - Stages initiation-perfectionnement: fonctionnent bien avec une moyenne de 30 participants.
  - Stage féminin: 8 participantes au 1erstage, bonne ambiance et découverte technique intéressante pour les stagiaires.
  - Stage adultes :il a été annulé à cause du nombre d'inscrits, seulement 2. Il sera tout de même proposé tout au long de la saison.

- Groupe détection: Guillaume poursuit les interventions individualisées sur 6 à 8 jeunes.
- Interventions clubs: 9 clubs différents pour l'instant (Chémery, Carignan, Rocroi, Auvillers-Eteignières, Charleville-Mézières, Montcy, Tagnon, Bazeilles et Revin-Hayboise)
- Interventions NAP + écoles: 4 sites différents (Floing, Revin, école de St Rémi à Charleville-Mézières et écoles du Pays Rethémois)
  - **Pongistes en herbe**
  - Bon bilan pour la saison 2016/2017, la formule «compétitions» a rencontré un beau succès avec une moyenne de 30 enfants par tour.
  - La formule «entraînement» peine un peu à attirer autant de participants, mais la ligue du Grand Est a reconnu l'intérêt de cette formule
  - **Planète-ping**
  - Déjà 4 organisations cette saison: - Chémery – Sedan – Revin - Montcy
  - Une difficulté cette saison car le Comité n'a pu le soutien de la ligue sur cette opération. La ligue Champagne-Ardenne fournissait une raquette, les flyers et affiches. Une solution devra être étudiée rapidement.
  - **Marcassins 2018**
  - Julien et Guillaume ont rencontré le service des sports le 28 novembre, la troisième édition aura lieu le 24 janvier 2018. Au niveau de l'organisation, une dizaine d'ateliers sera proposé, un bénévole sera chargé de l'atelier tout au long de la manifestation.
  - La commission propose au comité directeur de:
    - nommer un responsable photos car Jérôme HENRY, qui lance son entreprise, propose un tarif élevé de 175 € : ce sera Virginie COLSON
    - charger le CMATT de s'occuper du goûter contre la somme de 2 € par participant : approuvé à l'unanimité
    - obtenir ou acheter un objet lié au tennis de table à offrir aux participants. Le Conseil Départemental offrira un T-shirt, un sac et une bouteille d'eau
  - **Plan de développement avec le Conseil Départemental des Ardennes**
  - Le service des sports est très satisfait des actions réalisées par le Comité notamment grâce au très bon travail de Guillaume. La subvention a été augmentée cette année, en passant de 6000€ à 7000€.
  - Un challenge des centres sociaux ardennais sera réalisé en Juin 2018, trois mercredis de découverte et un mercredi de tournoi (document en pièce jointe).
  - **Convention d'objectifs avec la Ligue Grand Est**
  - Bernard SIMONIN, chargé de mission, est venu dans les Ardennes le samedi 2 décembre 2017 afin de discuter des axes de travail du Comité des Ardennes.
  - Un document synthèse a été réalisé ( voir ci-dessous).
  - Des échanges intéressants notamment sur la mise en place à valider par la FFTT d'un BP Tennis de Table à la rentrée 2018 sur Nancy, qui donnera l'opportunité de re-professionnaliser notre sport.
  - **Licenciés dans les Ardennes**
  - Au 4 décembre, le Comité compte:

- 692 licences traditionnelles
  - 212 licences promotionnelles
  - 171 licences événementielles
- Soit un total de 1075 licences
- Nous sommes donc le 7ème département de la Ligue Grand Est, seulement 20 licenciés derrière la Marne mais 1294 licenciés de moins que la Moselle.
  - A la fin de la saison, l'objectif sera d'avoir au moins 1000 licences traditionnelles/promotionnelles et 300 licences événementielles.
- **Intercomités 2018**
  - Une sélection complète et correcte se dessine cette saison.
  - Guillaume va commencer à travailler individuellement en janvier sur les joueurs et joueuses sélectionnables.

## AXES DU PROJET 2017-2018 / COMITE DES ARDENNES DE TENNIS DE TABLE

### **AXE 1 : DEVELOPPER LA PRATIQUE FEMININE, FIDELISER LES PRATIQUANTES, LES FAIRE ACCEDER A LA LICENCIATION – budget = 1 000 €**

Actions 2017/2018 :

- Objectif : progression de 10 à 15 licenciées en fin de saison
- Organisation de 4 stages gratuits d'une demi-journée encadrés par Guillaume Davenne + 1 cadre bénévole pour 8 participantes
- Organisation d'un stage fit-ping d'une journée en fin de saison dans le cadre du Challenge Féminin / encadrement par GD + 1 cadre bénévole pour 8 participantes

### **AXE 2 : DETECTER ET ACCOMPAGNER LES PETITS DE 4/7 ANS – budget = 3 000 €**

Actions 2017/2018 :

- Tournoi « Pongistes en herbe » : organisation de 4 journées d'animation (matin : séance entraînement et après-midi : compétition) encadrées par GD + cadres du club support / 40 jeunes concernés
- Accompagnement individualisé pour 10 jeunes sélectionnés / Séances de 45 à 60 minutes par joueur détecté

### **AXE 3 : PROMOUVOIR LA DISCIPLINE, ORGANISER LE RECRUTEMENT ET LES ANIMATIONS – budget = 3 000 €**

Actions 2017/2018 :

- Exploiter les bases de données des licences événementielles pour proposer des actions
- Organiser 4 à 6 étapes de « Planète Ping » sur le territoire
- S'appuyer sur « Ardennes Tour », dispositif d'animation du Conseil départemental 08 mis en place en 2015 pour promouvoir et accompagner les disciplines sportives « peu visibles » / 14 villes et 8 clubs participeront aux animations. GD assurera la coordination des actions en impliquant les clubs concernés.

### **AXE 4 : DEVELOPPER DES ACTIONS A PRIORITE SOCIALE (Politique de la Ville, ZRR, handicap) – budget = 1 000 €**

Actions 2017/2018 :

- Montrer que le tennis de table est accessible aux porteurs de handicap : organisation d'une journée de sensibilisation en coordination avec le Conseil départemental 08
- Proposer des animations tennis de table à des jeunes de Centres sociaux (CSC) de trois territoires du CD08 : 1 animation par secteur + 1 finale départementale Objectif : viser la participation de 50 à 60 jeunes. Encadrement : GD + cadres des CSC + cadres bénévoles des clubs

## PROJET PEDAGOGIQUE 2017/2018 à destination des centres sociaux ardennais

### I. Présentation

Le Comité des Ardennes de Tennis de Table a la volonté d'intervenir dans les centres sociaux ardennais afin de proposer une activité ludique qui permet le développement de la coordination et de la motricité.

Pour présenter ce projet, une réunion avec l'ensemble des centres sociaux ardennais sera proposée en Octobre-Novembre 2017.

Le Comité propose des séances de découverte afin d'y développer les capacités des différents participants (connaissances des règles du jeu, connaissances des coups techniques de base). L'objectif est de les faire participer à une formule tournoi lors de la dernière date à savoir le 27 juin 2018.

### II. Programme prévisionnel

Le Comité des Ardennes se met à disposition des centres sociaux durant le mois de juin et propose des créneaux les mercredis après-midi (6, 13, 20 juin) avec des séances d'une heure et trente minutes.

En fonction de la situation géographique du centre social, il serait idéal que le centre social se déplace dans la salle du club afin d'avoir un premier contact et envisager des possibilités de recrutement de certains joueurs.

La formule tournoi aurait lieu sur un site centralisé à savoir la salle Reine Bestel de Charleville-Mézières.

### III. Moyens humains

Le Comité des Ardennes met à disposition son salarié pour conduire les interventions. En fonction du lieu géographique, le salarié pourra être accompagné d'une autre personne diplômée dans le tennis de table.

### IV. Nombres d'enfants par groupe

L'animateur départemental peut prendre en charge jusqu'à 20 enfants.

- **Rapport Commission d'arbitrage**

- Formation AC à CHARLEVILLE le 25 novembre : 19 stagiaires, ils ont tous réussi la théorie, 13 ont passé la pratique
- Formation AR et JA1 à BAZEILLES, le 6 janvier 2018 : relance à faire auprès des clubs
- Désignation des Juge-arbitre : tableau à envoyer aux JA
- Demande d'indemnisation forfaitaire pour repas, de 10 € pour JA officiant toute la journée sur compétitions départementales : approuvé à l'unanimité

- **Point sur le poste de Guillaume**

- Demande de formation DEJEPS pour Guillaume DAVENNE : sur le principe de la faisabilité : approuvé à l'unanimité
- Réflexion sur le nombre d'heures supplémentaires effectuées par Guillaume
- Primes d'objectifs seront à l'étude et proposer au vote de la prochaine réunion

- **Questions diverses**

- Les finances du Comité sont saines
- Mise à jour membres du comité : pour cause de non renouvellement de licence, Arab BESSADI n'est plus membre du comité.

- Fin de la séance à 20h30.